

## **Argument 6 : Un organisme de coopération ne devrait pas se mêler de politique.**

**Réponse:** L'instauration de solutions durables pour contrer la pauvreté et l'injustice nécessite des changements majeurs. SLAM n'est pas en relation avec des partis politiques mais avec des organisations issues de la société civile qui proposent des mesures visant l'élimination de la pauvreté, la prise en charge de leur développement. Si les gouvernements en place ne font que maintenir le statu quo, nous ne pouvons qu'appuyer les mouvements qui veulent un changement. Remarquons que c'est la même chose ici, récemment les organismes communautaires au Québec ont fait une journée d'étude pour dénoncer les coupures dont ils font l'objet. Il y a toujours un aspect politique à l'action collective.

Soutenir la coopération internationale, c'est adhérer à une cause. C'est être consciente et consciente des enjeux et être prête et prêt à agir pour contribuer au changement.

C'est suite aux pressions exercées par plusieurs ONG du Québec et du Canada que le Gouvernement canadien a adopté la loi C-293 portant sur l'aide internationale canadienne. Cette loi vise à faire de la réduction de la pauvreté l'objectif ultime de l'aide canadienne, tout en tenant compte des priorités des personnes vivant dans la pauvreté et en respectant les engagements internationaux du Canada en matière de droits humains. C'est un gain politique important.

Toutefois, tout n'est pas gagné pour autant. Il faut s'assurer de l'application de cette loi, il faut que les entreprises canadiennes qui s'implantent dans d'autres pays y soient soumises. C'est pourquoi nous faisons pression pour que le Canada se donne une « ombudspersonne » qui surveillerait les agissements des compagnies minières canadiennes au Sud; on ne peut faire autrement.